

MARS 1987

VOLUME VII

FASCICULE 5

ANNALES
DE LA
SOCIÉTÉ DES SCIENCES NATURELLES
DE LA
CHARENTE-MARITIME

Tirage à part

G.-R. COLMONT

La grotte néolithique de Bois-Bertaud
et sa galerie souterraine

MUSÉUM D'HISTOIRE NATURELLE
——— La Rochelle ———

LA GROTTE NÉOLITHIQUE DE BOIS-BERTAUD ET SA GALERIE SOUTERRAINE

d'après les fouilles Moreau et Colle
(commune de Saint-Léger en Pons, Charente-Maritime)

par G.-R. COLMONT

Résumé. — La grotte de Bois-Bertaud associe à un ossuaire néolithique sous abri, une occupation saisonnière du néolithique final dans une dépression naturelle. Ce néolithique montre des affinités avec la Vendée, le Poitou et le Morbihan.

L'ossuaire comprenait une vingtaine d'individus de tous âges dont certains sont brachycéphales, d'autres dolichocéphales. Les débris de cuisine (offrandes ?) indiquent une consommation d'animaux surtout domestiques à prédominance de Bovins avec aussi du mouton et du cochon.

Les produits de l'artisanat sont une poterie à fond rond lissée, carénée ou à épaulement, décorée de traits cannelés ou de ponctuations, impressionnées associée, à des fonds plats ainsi qu'à du lithique sur éclat.

INTRODUCTION

L'inventaire des grottes sépulcrales par Burnez (3) recense 3 grottes pour la Charente-Maritime, 6 pour la Charente, 8 pour la Dordogne et 2 pour la Gironde. Cet inventaire ancien (il date de 1962) ne se veut pas exhaustif, et il va sans dire qu'il y a encore d'autres grottes à découvrir.

Le terme de grotte sépulcrale mérite d'être revu et circonscrit. En effet : d'une part, le fait de trouver des ossements humains dans un lieu n'implique pas forcément l'idée d'inhumation intentionnelle avec rites ; d'autre part, toute excavation naturelle dans des rochers ne se définit pas toujours comme une grotte ; enfin, rien ne prouve (sauf une fouille stratigraphique moderne) que cette pratique d'enfouissement d'ossements humains soit le fait d'une seule et unique culture préhistorique.

L'étude de produits de fouilles anciennes est souvent décevante quant à ses résultats, même si elle est menée avec patience et minutie — les objets de fouilles étant bien souvent éparpillés dans différents musées et collections privées, conservés dans des conditions parfois lamentables sans inventaire sérieux —. Il n'empêche que ces études doivent être le préalable absolu à tout travail scientifique moderne, même si le chemin est semé d'embûches (réticences, méfiances, attermoissements). Cependant il n'y a pas à se plaindre dans le cas présent grâce à la bonne volonté de M. Badoit, propriétaire du Château de la Roche-Courbon à Saint-Porchaire, et de M. Colle, conservateur du Musée municipal de Royan.

SITUATION ET DESCRIPTION DU SITE (FIG. 1)

Découverte en 1901 par Léon Moreau, la « Grotte » de Bois-Bertaud appelée aussi grotte du Vieux-Beurchut se trouve au milieu des bois, à 500 m à l'est-sud-est du village Petit-Méglade « sur un mamelon au bas duquel devait passer autrefois une rivière qui allait se jeter dans celle de Soute, commune de Pons » (5).

Ce coteau calcaire (lumachelle à Exogyra du Coniacien) a été creusé par des rivières souterraines. Ainsi cette grotte est plus une galerie qu'une véritable grotte ou abri sous roche.

La galerie orientée nord-sud (longue de 18 m) est ouverte au sud (lieu des fouilles Moreau) et longe des taillis appartenant à M. Métreaud habitant Saint-Léger. Le cadastre de 1965, mis à jour en 1979, ne la signale pas dans la section AC, alors que le lever I.G.N. de 1959 la marque (carte I.G.N. Pons, $x = 371,100$, $y = 72,950$, $z = 40$ m) tout comme la grotte de la Roche-Madame.

Plus à l'est de cette galerie en partie effondrée et toujours sur le coteau calcaire, il y a une ouverture très étroite qui communique avec une salle assez haute, elle-même en communication — paraît-il — avec une extrémité de la galerie. Cependant il semble que les 2 « grottes » sont trop éloignées pour communiquer. Une équipe spéléologique aurait dressé un plan du réseau souterrain parcourant ce coteau calcaire.

LES FOUILLES MOREAU ET COLLE

Les premières fouilles ont été menées par Moreau de 1901 à 1904 selon le rapport qu'en donne Deschamps (5). Une partie de la collection Moreau se trouve au Musée de la Roche-Courbon : elle a été classée par Geay en 1957. Mais les objets « les plus intéressants » ont été rachetés par un M. Morel habitant la Côte-d'Azur. On ne sait trop si Deschamps a fouillé à Bois-Bertaud. Les déblais Moreau ont été fouillés par Burnez avant 1959 et par Colle en 1960. De plus, Colle s'introduit avec les lycéens en 1960, dans la partie souterraine du diverticule nord de la galerie à la faveur d'une chaudière et fouille, dans des conditions difficiles et inconfortables, un cône d'éboulis. Il y trouve des ossements accompagnés d'outillage divers qui sont maintenant visibles au Musée de Royan.

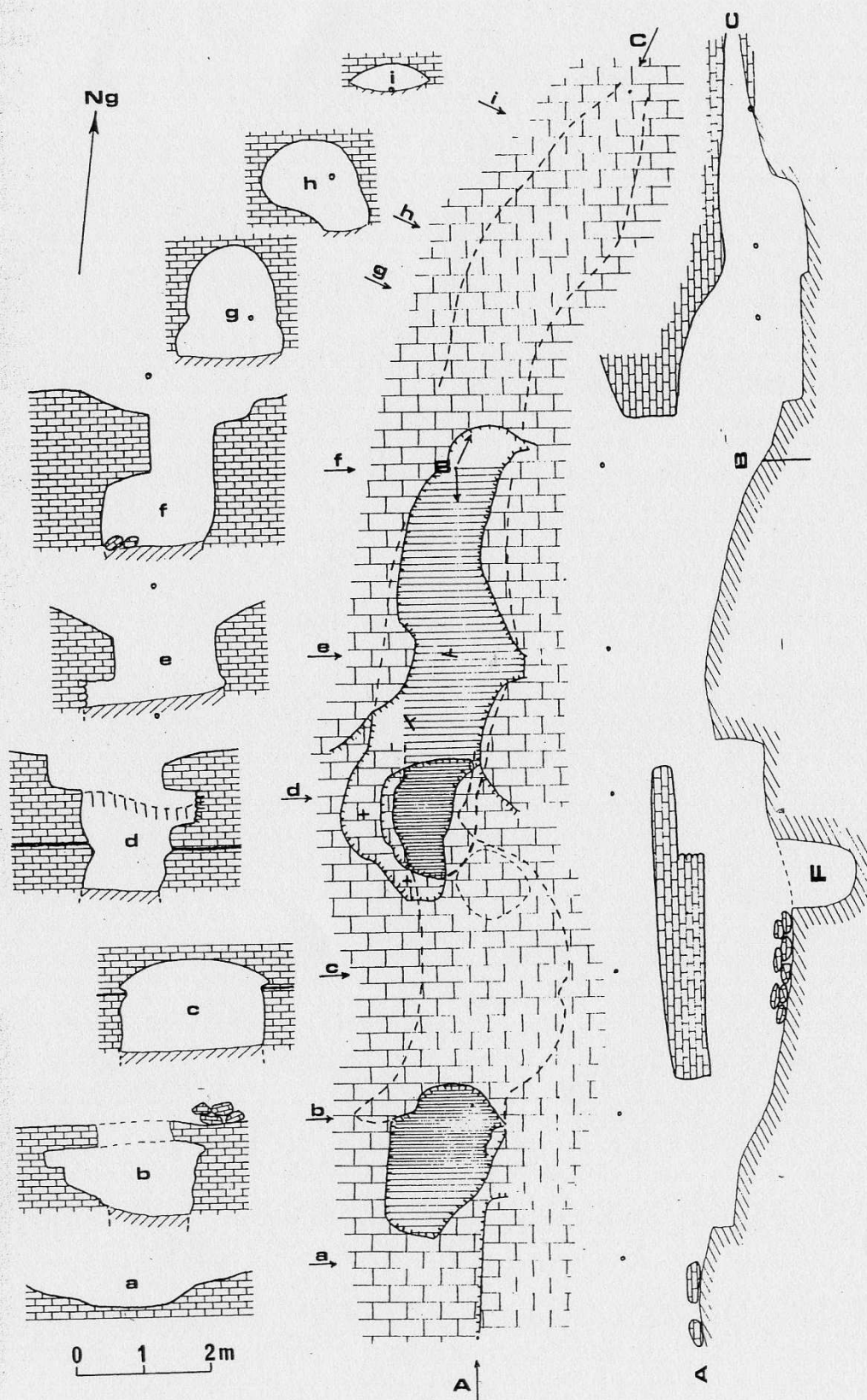


FIG.1. — Galerie (en partie effondrée) de Bois-Bertaud à Saint-Léger près de Pons (Charente-Maritime) :
Plan, coupes longitudinales ABC, coupes transversales a à i, F : fouille clandestine.

LES OSSEMENTS HUMAINS

Moreau a trouvé la grotte « aux deux tiers comblée » avec surtout les ossements humains d'une vingtaine d'individus d'âges différents « dans le plus complet désordre au milieu de grosses pierres ». Ces pierres proviennent sans doute de l'effondrement de la voûte mais aucune indication stratigraphique permet de le dater. Moreau trouve les os humains empâtés dans des concrétions calcaires, l'ensemble formant une brèche osseuse dont un exemple est montré (en 3 parties) au Musée de la Roche-Courbon. Deschamps précise : « Quelques humérus présentent la perforation de la cavité olécranienne, certains tibias sont platynémiques et quelques péronés cannelés ». Il parle aussi d'un crâne, de 3 fragments de vertèbres d'enfants, de 4 fragments de côtes humaines, de 214 dents humaines — « quelques-unes cariées, à usure profonde et oblique chez les sujets âgés » — ainsi qu'une phalange de gros orteil.

Déjà on peut remarquer les âges différents des individus, la variété des os (il ne semble pas qu'il y ait eu tri), et aussi la propension au travail de l'os, notamment à sa perforation.

Le Musée de la Roche-Courbon conserve une partie de la collection Moreau. Il y manque les dents, humérus et tibias qui auraient permis de faire des mesures.

Les crânes :

4 fragments frontaux de voûtes crâniennes, certains avec les arcades (n° 984, n° 1081, n° 1076, n° 1411) ;

1 fragment pariétal-occipital (n° 985) ;

1 voûte crânienne rhomboïdale presque complète (n° 1413) *hyperbrachycéphale* (indice céphalique 84-87) restaurée par Geay en 1955 ;

1 mâchoire humaine avec dents dans la brèche osseuse.

Ce qui fait au moins 6 individus.

Les troncs :

1 fragment d'atlas dans le crâne n° 1413 ;

3 fragments de vertèbres cervicales dans le crâne n° 1413 ;

4 fragments de côtes, trouvés dans le crâne n° 1413.

Les membres inférieurs :

1 astragale et 1 calcanéum en complet désordre dans la brèche osseuse ;

1 métatarse 1 de pied gauche trouvé dans le crâne n° 1413.

Les vitrines du Musée de Royan contiennent :

1 fragment de calotte crânienne fine (enfant ?) percée d'un trou (fig. 2, n° 14) ;

1 tête de cubitus (enfant ?) (fig. 2, n° 13) ;

1 tête de fémur, perforée d'un trou vertical (enfant ?) (fig. 2, n° 16) ;

3 fragments d'os long à large canal médullaire, très altérés en surface, dont les bords du canal semblent avoir été arrondis (collier ? parure ?) ; mais rien ne dit qu'il s'agisse d'os humains (fig. 2, n° 10-11-12) ;

Ainsi il semble que la fouille Colle ait concerné un squelette d'enfant mis à part ou repoussé intentionnellement ou naturellement. Les trous sont-ils pour une parure ou bien sont-ils le résultat de l'humidité assez forte dans le diverticule nord ?

Le crâne (adulte de 40 ans environ) de la collection Patureau (Musée de Royan) ressemble à ceux du Musée de la Roche-Courbon et aurait été trouvé derrière le goulot au nord de la galerie dans l'argile humide et donc pas loin des ossements d'enfant. Son indice céphalique est de 70-80 (dolichocéphale à mésocéphale). Il porte sur le pariétal gauche, une pointe de flèche à ailerons et pédoncule à retouches plates bifaciales (patinée bleu ce qui se comprend par l'humidité du lieu). L'impact — si impact il y a — n'aurait pu provoquer la mort car la pointe n'a pas touché le cerveau gauche et il n'y a pas de cal de cicatrisation. On peut plus raisonnablement penser qu'une flèche déposée au-dessus du crâne s'est enfoncée progressivement sous la pression des blocs de pierres sus-jacents et que les eaux d'infiltration ont facilité le processus en rendant les os du crâne plus spongieux, plus tendres. Avec ce crâne on peut considérer qu'il ne reste plus que les vestiges de 7 individus sur la vingtaine signalée par Deschamps, encore que le dernier crâne s'ajoute à ceux de Moreau.

LES OSSEMENTS ANIMAUX

Deschamps parle de 2 petits os animaux (oiseau ?), de 7 fragments de mâchoires de chiens et de moutons, de 2 gros os à moëlle (bœuf ?), de 100 dents d'animaux (bovidés, moutons, chiens, cochons).

La collection Moreau du Musée de la Roche-Courbon comprend :

Cheval :

2 pinces inférieures (I 1) d'un même individu ;

Mouton :

1 partie proximale de cubitus avec l'échancrure sigmoïde ;

Veau :

troisième prémolaire supérieure : 2 droite, 1 gauche ;
troisième prémolaire inférieure : 1 gauche ;
quatrième prémolaire supérieure : 1 droite, 1 gauche ;
quatrième prémolaire inférieure : 2 droite, 2 gauche ;
première molaire supérieure en formation : 4 ;
première molaire inférieure en formation : 3 droites + 2 ;

soit 2 à 3 veaux.

Bœuf :

2^e, 3^e, 4^e prémolaires supérieures : 2 + 2 (chacune a sa symétrique) ;
première prémolaire inférieure : 1 ;
deuxième prémolaire inférieure : 1 ;
troisième prémolaire inférieure : 1 droite de jeune adulte, 1 gauche de jeune adulte,

1 *gauche usée* ;
 1^{re} et 2^e molaires supérieures : 2 droite, 3 gauche ;
 1^{re} et 2^e molaires inférieures : 3 droite, 1 *gauche peu usée*, 3 *gauche usées* ;
 troisième molaire supérieure : 1 droite usée, 1 gauche usée ;
 troisième molaire inférieure : 1 droite usée ; 1 *gauche peu usée*, 1 *gauche usée* ;
 soit un jeune bœuf et un bœuf plus âgé.

Il faut ajouter à cette liste la pendeloque (fig. 2, n° 15) dans une racine de dent (chien ?), un fragment de mandibule (jeune cochon ?) ainsi que l'extrémité distale d'un humérus de lagomorphe (fig. 2, n° 7) à foramen agrandi (s'il s'agissait d'un lièvre, cela prouverait qu'il a été chassé).

Deschamps parle d'os polis et fendus (1 fragment de poinçon en os, 1 lisseur ou écorchoir), de coquilles marines (2 disques de cardium perforés, 2 autres coquillages marins). Colle a trouvé 2 esquilles d'os long non poli (indéterminables) et 1 esquille apointée par polissage (poinçon ?) (fig. 2, nos 6-8-9).

LE MATÉRIEL LITHIQUE

Deschamps a étudié du matériel lithique en silex et en roche verte provenant de Bois-Bertaud. Ce sont :

40 lames et éclats de silex, 3 grattoirs, 3 petits « tranchets » (flèches tranchantes ?), 1 noyau de silex décortiqué par *le feu*, 1 écrasoir (?), 1 marteau (?), 1 hache polie verte, 1 pierre à écraser le blé.

Il ne reste au Musée de la Roche-Courbon que le broyeur à céréales (fig. 3).

La collection Colle du Musée de Royan comprend :

1 racloir latéro-transversal sur éclat (fig. 2, n° 1), 1 grattoir frontal à retouches latérales sur éclat long d'avivage (fig. 2, n° 2), 1 tranchet senestre à retouche simple profonde ayant servi de percuteur (fig. 2, n° 5), 1 noyau de *silex éclaté au feu* (oursin silicifié ?), 1 fragment de tranchant de *hache polie verte* (cristaux non visibles fig. 2, n° 3), la flèche perçante du crâne de la collection Patureau (fig. 2, n° 4).

On peut déjà dire ici qu'il y a eu une ou plusieurs occupations néolithiques à Bois-Bertaud.

LE MATÉRIEL CÉRAMIQUE

La poterie décrite par Deschamps était mélangée à de nombreux morceaux de charbons de bois ce qui fait penser à des feux ou des foyers. Peut-on parler d'habitat pour cela ? Pas forcément.

Deschamps parle de nombreux fragments de poterie, de couleurs et épaisseurs différentes, ornés au trait, au pointillé et en relief, de 4 anses, de 4 mamelons perforés d'un trou de suspension, enfin d'un vase néolithique à fond arrondi.

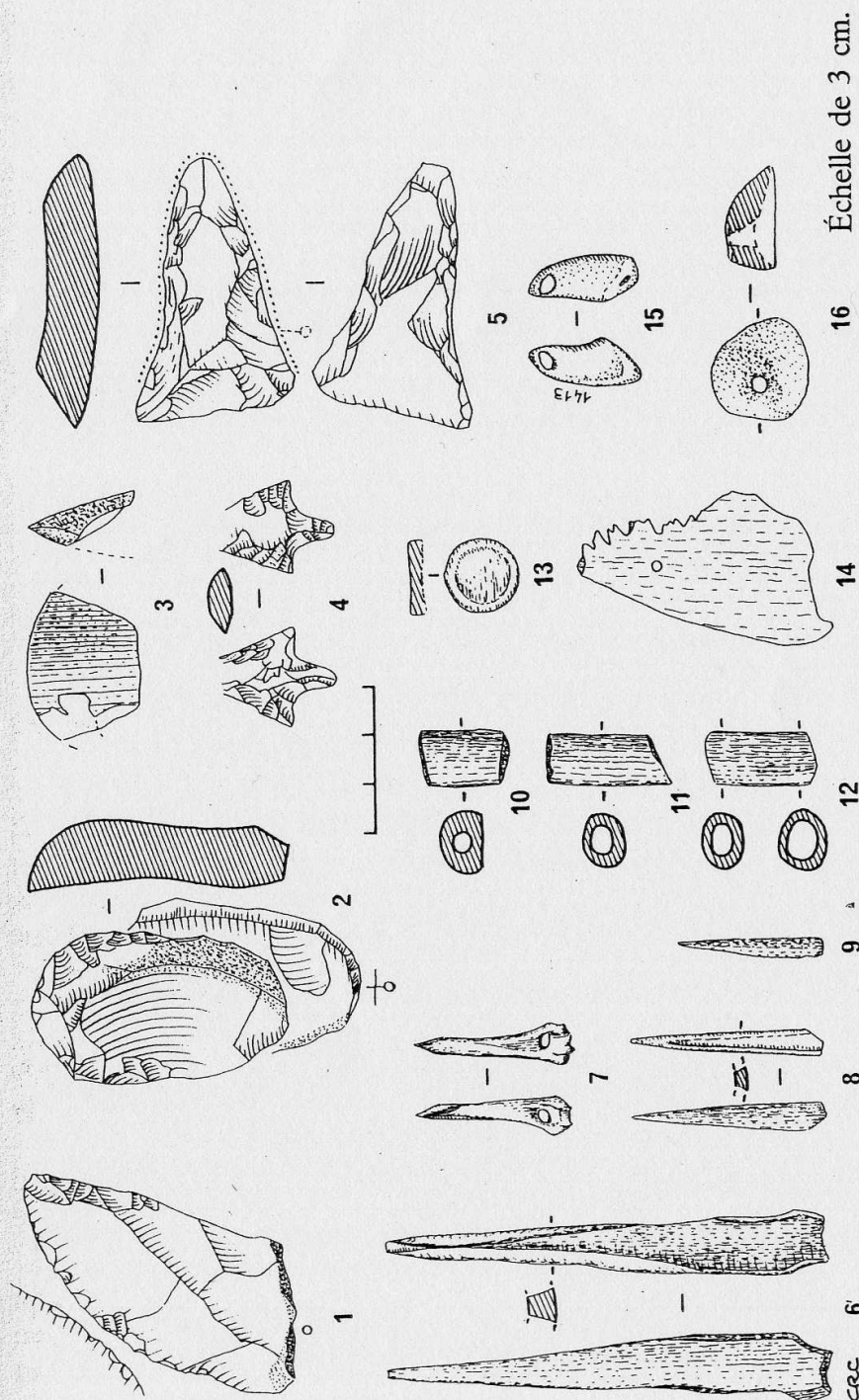


FIG. 2. — Matériel lithique et osseux de la collection Colle au Musée municipal de Royan.

N° 1 : racloir latéro-transversal. N° 2 : grattoir frontal à retouches latérales. N° 3 : fragment de roche polie en roche verte. N° 4 : pointe foliacée à double cran proximal. N° 5 : tranchet senestre. N° 6 et 9 : esquilles d'os non poli. N° 7 : humérus de lagomorphe. N° 8 : esquille d'os poli. N° 10 à 12 : 3 fragments d'os altéré à traces d'usure. N° 13 : tête de cubitus. N° 14 : fragment de calotte crânienne. N° 15 : racine de dent perforée. N° 16 : tête perforée de fémur.

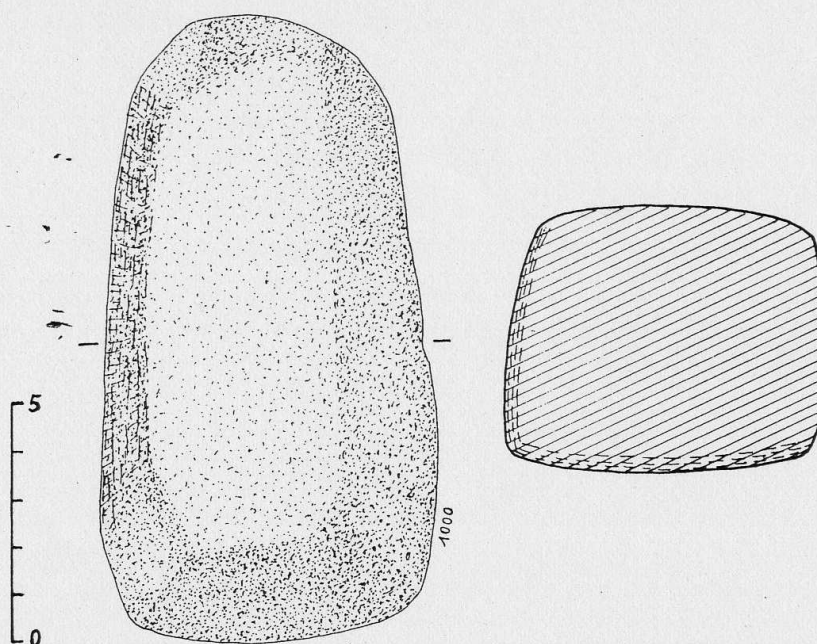


FIG. 3. — *Broyeur à bords polis*. Collection Moreau
au Musée de préhistoire de la Roche-Courbon.
Echelle de 5 cm.

Que reste-t-il au Musée de la Roche-Courbon ? Le bol rond brun à section noire à bord éversé et à *mamelon horizontal* non percé (fig. 4, n° 6), 2 fragments recollés d'une panse convexe (fig. 4, n° 10) d'un grand pot noir épais et *lissé* intérieurement et extérieurement à section rouge-jaune dont *le fond devrait être plat et débordant* (n° 1381) et un fond plat (fig. 4, n° 9) d'une poterie brune à gros dégraissant et à traces de lissage intérieur (n° 1380).

Les fouilles de Colle permettent d'y ajouter :

- 1 petite anse allongée en forme de *mamelon horizontal* perforé, située juste au-dessus de l'*épaule*ment d'une poterie brune lissée (fig. 4, n° 1) ;

- 1 fragment d'*écuelle carénée* de couleur externe rouge-brun, à bord éversé, à *gros dégraissant*, lissée intérieurement et extérieurement, portant une *anse rubanée* entre col et carène (n'y avait-il qu'une anse ?) (fig. 4, n° 3) ;

- 2 fragments sans doute d'une même poterie *carénée* grise à paroi concave, à décor de *cannelures et traits cannelés* (utilisation d'une pointe fine en os ?) formant des rectangles et des demi-cercles concentriques jusqu'au bord de la poterie (fig. 4, nos 7 et 8) ;

- 1 fragment de col de vase brun à *décor ponctué impressionné* fin formant des lignes divergentes, à dégraissant fin sableux (fig. 4, n° 2) ;

- 1 anse décorée de *ponctuations circulaires impressionnées* disposées en panneaux (fig. 4, n° 4) ;

- 1 anse en *boudin* collée sur la paroi d'une poterie brune à gros dégraissant siliceux (fig. 4, n° 5) ;

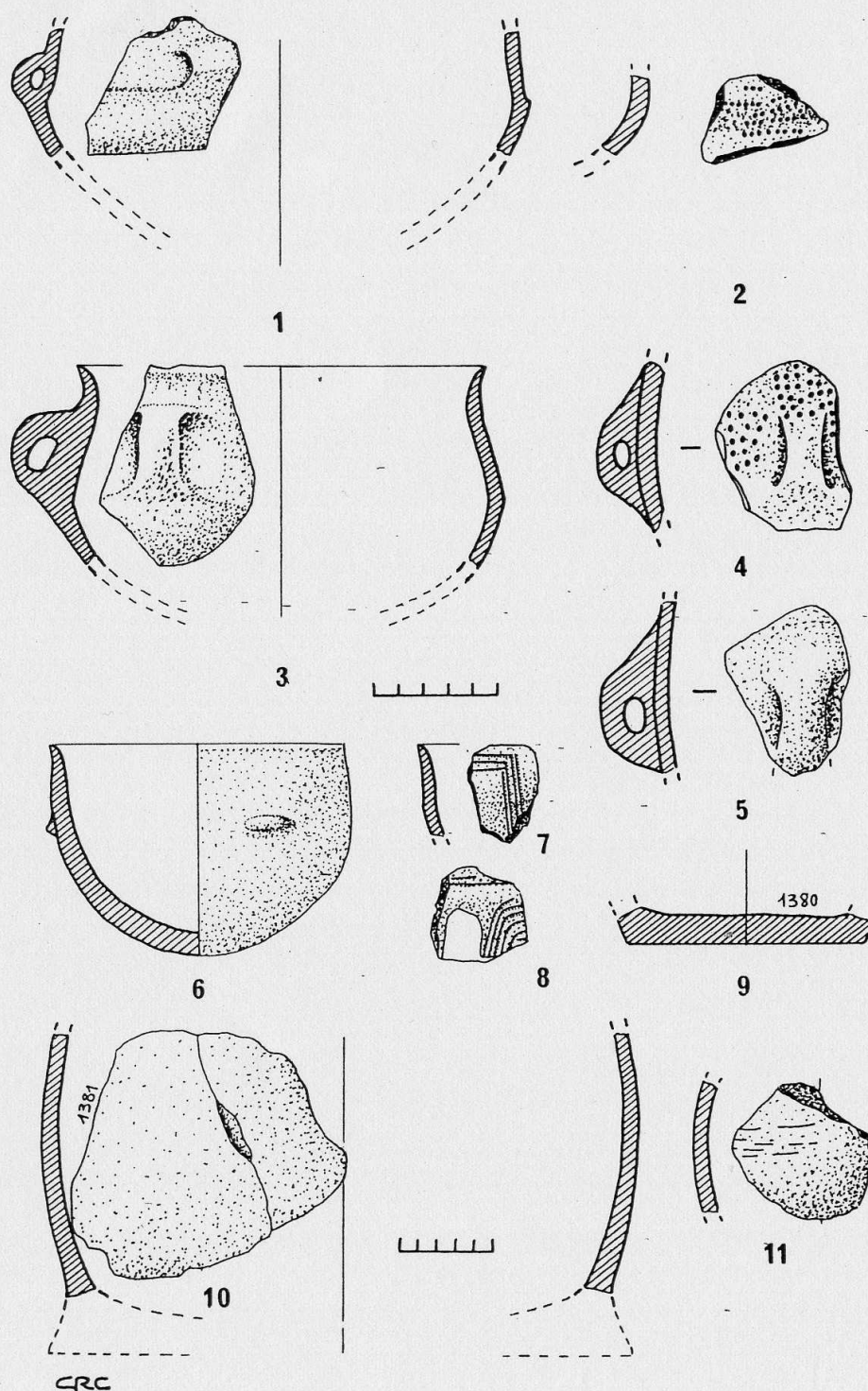


FIG. 4. — *Matériel céramique*. Nos 6-9-10 : Collection Moreau. Les autres numéros : Collection Colle. N° 1 : Ecuëlle à épaulement et anse horizontale. N° 2 : col de vase à décor impressionné. N° 3 : anse rubanée sur écuelle carénée. N° 4 : anse à décor impressionné. N° 5 : anse en boudin. N° 6 : bol rond à mamelon horizontal et bord éversé. N° 7 : traits cannelés parallèles sur paroi concave. N° 8 : traits cannelés en demi-cercles emboîtés et paire de fines cannelures. Nos 9 et 10 : fonds plats. N° 11 : incisions horizontales sur panse convexe. Echelle de 5 cm.

— des *incisions fines* parallèles à peine visibles sur une panse arrondie à gros dégraissant siliceux (fig. 4, n° 11).

Ce qui semble assez constant dans le matériel céramique, c'est l'utilisation d'un gros dégraissant siliceux, le lissage, le bord éversé, l'épaulement et la carène. On verra par la suite que les décors cannelés emboîtés peuvent être contemporains du décor ponctué impressionné. L'association de fonds ronds à des fonds plats serait assez ancienne.

DISCUSSION

La galerie souterraine de Bois-Bertaud à Saint-Léger près de Pons se divise en 3 parties :

— La grotte proprement dite au sud où Moreau rencontre successivement une brèche osseuse d'os humains (une vingtaine d'individus) en complet désordre dont certains sont hyperbrachycéphales, surmontée d'une ou plusieurs couches néolithiques avec dépôts culinaires d'ossements de veaux, bœufs, moutons, cochons et cheval sauvage associés à de la poterie cannelées et poinçonnée, à des flèches tranchantes, à du silex taillé et à un broyeur ;

— Au milieu une galerie effondrée ;

— A l'extrême sud une autre partie souterraine étroite terminée par un goulet d'étranglement où Colle et Patureau trouvent des ossements humains d'enfant et d'adulte mélangés à un outillage lithique avec racloir, grattoir et tranchet-percuteur.

S'agit-il d'un habitat ou d'une sépulture ? On peut penser à un *ossuaire* pétrifié en partie par les infiltrations d'eau calcaire, repoussé ensuite aux deux extrémités de la galerie pour permettre une occupation saisonnière avec consommation d'animaux domestiques (bétail proche) et parfois d'animal sauvage (cheval).

Y a-t-il eu rite d'inhumation ? Il est difficile de le dire pour un ossuaire. Il semble que des feux ont été pratiqués.

Y avait-il des parures accompagnant les ossements ? Certaines perforations de coquillages et d'os le feraient penser mais rien n'est sûr, d'autant que Moreau a retrouvé des os longs humains perforés et cannelés, donc après l'inhumation. Les ossements animaux ne pourront être pris pour des offrandes que s'il y a confirmation de leur association aux ossements humains.

On peut faire des rapprochements entre la Bretagne et la Charente-Maritime. Le *style du Castelic* (1), connu à Lann Vras et à Er Lannic dans le Morbihan et daté du Néolithique moyen, associe à des formes appauvries du Chasséen des boutons horizontaux et des anses rubanées, un décor impressionné et un décor de demi-cercles emboîtés cannelés. L'anse rubanée de Bois-Bertaud (fig. 4, n° 3) et celle de Lann Vras près du Castelic (non étudiée par Bailloud) exposée au Musée de Carnac, se ressemblent beaucoup. Il en est de même des formes carénées, des boutons, des anses et

du décor cannelé et impressionné. De plus le matériel de Lann Vras a été trouvé dans une dépression naturelle entre des blocs rocheux.

On retrouve dans l'habitat des Châteliers d'Auzay en Vendée (2) le décor du Castellet en rameau associé aux incisions en bandes hachurées, aux vases supports chasséens, aux écuelles à épaulement et aux assiettes en calotte. Les fouilles d'habitat en Vendée montrent donc des affinités culturelles au Néolithique moyen entre la Vendée et la Bretagne. Se sont-elles continuées plus tard ? Il sera intéressant de comparer les 2 évolutions en Bretagne et en Vendée. Pourquoi ne pas penser que l'occupation de Bois-Bertaud (en mettant à part l'ossuaire) constitue un jalon dans l'évolution locale (en Charente-Maritime) du Chasséen vers le cycle peu-richardien (sites éponymes très proches) ?

Pautreau pense aussi à une lente évolution en Poitou « sans aucun hiatus d'un peuple de tradition néolithique jusqu'à un stade franchement chalcolithique » (7). Et il ajoute : « Pour le Poitou, Vienne-Charente et Artenac apparaissent comme étant la même civilisation ». Sans aucun doute les vestiges de Bois-Bertaud s'inscrivent dans cette évolution (plus ou moins rapide selon les régions) d'un Néolithique moyen à décor poinçonné et cannelé qui, en perdant certaines formes de poteries et en développant certains décors, donne naissance par la suite à de nouvelles cultures au Néolithique final et au Chalcolithique. Il n'est plus question de parler d'envahisseurs mais plutôt d'évolutions locales contiguës et d'influences réciproques.

Libourne, décembre 1986.

Remerciements. — Cette étude n'a été possible que grâce à l'obligeance de MM. Badoit et Colle respectivement propriétaire du Château de la Roche-Courbon et conservateur du Musée de Royan qui ont donné à l'auteur toutes facilités et leur entière confiance pour travailler sur les collections dont ils ont la garde : qu'ils en soient ici remerciés. M. Gachina a pris de son temps pour retrouver certains objets égarés.

L'auteur remercie également M^{lle} A.-E. Riskine, conservateur du Musée de Préhistoire de Carnac pour lui avoir fourni gracieusement, et avec compétence, des renseignements sur les découvertes du Castellet.

RÉFÉRENCES

- (1) BAILLOUD G., 1975. — Les céramiques « cannelées » du Néolithique morbihannais. *Bull. de la Soc. préhistorique française*, tome 72, Etudes et Travaux, p. 343-367, 14 fig.
- (2) BIROCHEAU P. et LARGE J.-M., 1986. — Les Chateliers du Vieil-Auzay (Vendée). *Groupe vendéen d'Etudes préhistoriques*, n° 15, 22 p., 35 fig.
- (3) BURNEZ Cl., 1976. — Le Néolithique et le Chalcolithique dans le Centre-Ouest de la France. *Mémoires de la Société préhistorique française*, tome XII, 373 p., 97 fig., 8 pl.
- (4) COLLE J.-R., 1961-62. — Existe-t-il du Chasséen en Saintonge ?, *Bulletins et Mémoires de la Société Archéologique et Historique de la Charente*, p. 53-62, 3 fig.
- (5) DESCHAMPS A., 1904. — Grotte sépulcrale dans les bois dits du Bois-Bertaud, commune de Saint-Léger (Charente-Inférieure), *Recueil de la Commission des Arts et Monuments de la Charente-Inférieure*, tome 16, p. 474-475.
- (6) LAPLACE G., 1974. — La typologie analytique et structurale : Base rationnelle d'étude des industries lithiques et osseuses. Banques de données archéologiques. Colloques nationaux du Centre national de la Recherche scientifique, n° 932, Marseille 12-14 juin 1972, C.N.R.S., p. 91-143, 31 fig.
- (7) PAUTREAU J.-P., 1979. — Les rapports entre Arténaciens et Campaniformes et les débuts de la métallurgie du cuivre dans le Centre-Ouest de la France. *Bull. de la Soc. préhistorique française*, tome 76, n° 4, p. 110-118, 4 fig.